

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 27 mai 2025
Centre de services scolaire des Découvreurs**

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 27 mai 2025**, à **19 h 15**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100 — 945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Stéphane Lapière, président du Conseil d'administration.**

PRÉSENCES

Stéphane LAPIERRE — Président

Serge BROSSARD — Communauté

Guillaume CHÉNARD — Personnel professionnel

Martin CORBEIL — Parent

Sonia FALARDEAU — Personnel soutien

Alexandre LAFORGE — Communauté

Patrick-André LAVOIE — Communauté

Clémence MORIN — Communauté

Alexandre PETTIGREW — Parent

Maxim PILOTE — Directeur d'établissement

Sébastien POMERLEAU — Parent

Christian SAVARD — Communauté

Éric BEAUPRÉ – Directeur général adjoint

Mary-Lou McCARTHY – Directrice du Service du secrétariat général et des communications et personnel cadre sans droit de vote

Marie-Pierre LAMARCHE — Directrice générale par intérim

ABSENCES

Karine GAGNON — Personnel-cadre

Martin TRUDEL — Parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. CONSTATATION DU QUORUM

Le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière du 27 mai 2025.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.A. 063-24-25

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Serge Brossard d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1. Constatation du quorum;
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 1.3. Déclaration de conflits d'intérêts.
2. Intervention du public
3. Procès-verbal
 - 3.1. Séance ordinaire du 25 03 2025
 - 3.2. Séance extraordinaire du 29 04 2025
 - 3.3. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 03 2025
 - 3.4. Suivi au procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 04 2025
4. Correspondance et documents informatifs
5. Affaires reportées pour prise de décision
6. Affaires nouvelles pour prise de décision
 - 6.1 Règlement relatif au traitement des plaintes reliées aux fonctions du Centre de services scolaire des Découvreurs - Adoption
 - 6.2 Calendrier des séances du CA 2025-2026 - Adoption
 - 6.3 Tarification des services de garde 2025-2026 - Adoption
 - 6.4 Politique relative au remboursement des frais de fonction - Adoption
Politique relative au remboursement des frais de fonction - Adoption
7. Présentations sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de services
 - 7.1. Rapport financier estimatif 2024-2025
 - 7.2 Présentation des nouveaux membres du CA et séance de cooptation
8. Rapports
 - 8.1. Rapport du président du CA;
 - 8.2. Rapport de la DG;
 - 8.3. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique;
 - 8.4. Rapport du Comité de vérification;

- 8.5. Rapport du Comité des ressources humaines.
- 9. Affaires et questions diverses
 - 9.1. Période de questions;
 - 9.2. Suivis aux questions.
- 10. Dossiers à huis clos
- 11. Levée de la séance

1.3 DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Intervention de M. Daniel Desroches au sujet des classes modulaires et du boisé du Collège des Compagnons. Il demande au membre du Conseil d'administration de garder l'intégrité du boisé. Il pose deux questions qui seront répondues par courriel la semaine suivante :

- 1 : Est-ce que les membres du CA connaissent le projet?
- 2 : Est-ce que les membres du CA ont autorisé le projet?

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU CA TENUE LE 25 03 2025

C.A. 064-24-25

Il est proposé par Clémence Morin, appuyée par Sonia Falardeau et résolu unanimement :

- 1) **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 25 mars 2025 tel qu'il a été rédigé.

3.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CA TENUE LE 29 04 2025

C.A. 065-24-25

Il est proposé par Maxim Pilote, appuyée par Clémence Morin et résolu unanimement :

- 1) **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du 29 avril 2025 tel qu'il a été rédigé.

3.3 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CA TENUE LE 25 03 2025

Aucun suivi.

3.4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CA TENUE LE 29 04 2025

Aucun suivi.

4. CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS

Aucun.

5. AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION

Aucune.

6. AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION

**6.1. RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES PLAINTES RELIÉES
AUX FONCTIONS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES
DÉCOUVREURS - ADOPTION**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* le Centre de services scolaire doit, après consultation du comité de parents, établir par règlement une procédure d'examen des plaintes liées à ses fonction;

CONSIDÉRANT l'avis publique publié le 11 avril 2025 en conformité avec l'article 362 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un règlement qui établit un processus clair qui doit être suivi lorsqu'un élève, un parent ou un tiers est insatisfait d'une situation reliée aux fonctions du CSS;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un processus distinct de celui des plaintes concernant les services offerts aux élèves, assujetties à la procédure prévue par la *Loi sur le protecteur national de l'élève*;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un processus de gestion des plaintes distinct de celui en lien avec l'adjudication d'un contrat public lequel doit être fait conformément à la *Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes prévues à l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un processus de gestion des plaintes distinct de celui visant la dénonciation d'un acte répréhensible qui doit suivre les étapes prévues à la *Procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un processus distinct d'une plainte contre un enseignant, pour faute grave commise dans l'exercice de ses fonctions, lequel est régi par l'article 26 de la *Loi sur l'instruction publique*;

C.A. 066-24-25

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Serge Brossard et résolu unanimement :

- 1) **ADOPTER** le *Règlement relatif au traitement des plaintes reliées aux fonctions du Centre de services scolaire des Découvreurs* déposé au soutien des présentes sous la cote 066-24-25

6.2 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026 - ADOPTION

CONSIDÉRANT les prescriptions de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I- 13.3);

CONSIDÉRANT l'article 6.3 du Règlement relatif aux règles de régie interne et de fonctionnement du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs

C.A. 067-24-25

Il est proposé par Christian Savard, appuyé par Sonia Falardeau et résolu unanimement :

- 1) **ADOPTER** la proposition de calendrier C et ainsi fixer les séances régulières du Conseil d'administration du Centre de services scolaire aux dates et aux heures suivantes, et ce, pour l'année scolaire 2025-2026 :

- 26 août 2025 19 h 15
- 28 octobre 2025 19 h 15
- 16 décembre 2025 19 h 15
- 10 février 2026 19 h 15
- 14 avril 2026 19 h 15
- 2 juin 2026 19 h 15

6.3 TARIFICATION CONCERNANT L'UTILISATION DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2025-2026 - ADOPTION

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

CONSIDÉRANT le *Règlement modifiant le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire* (RLRQ, c. I- 13.3, art 454.1) présentement en vigueur;

CONSIDÉRANT la *loi 1*, loi visant principalement à limiter l'indexation de certains tarifs gouvernementaux;

CONSIDÉRANT les *Règles budgétaires du ministère de l'Éducation du Québec*;

CONSIDÉRANT l'article 12.3 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification;

C.A. 068-24-25

Le vote est demandé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Sébastien Pomerleau et adopté à majorité:

Pour : 8

Contre : 3

Abstention : 1

1) **FIXER** la contribution financière pour l'utilisation des services de garde pour l'année scolaire 2025-2026, selon les modalités suivantes :

a. Ajuster la contribution réduite ainsi que la tarification sporadique en fonction du taux maximum prescrit au *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire en vigueur* pour l'année 2025-2026;

2) **FIXER** la contribution financière pour l'utilisation des autres services de garde pour l'année scolaire 2025-2026 de la manière prévue à la *Proposition 2025-2026*, laquelle est déposée au soutien des présentes sous la cote C.A. 068-24-25.

6.4 POLITIQUE RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FONCTION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS - ADOPTION

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

CONSIDÉRANT *Certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* (RLRQ, c. I- 13.3. a. 451);

CONSIDÉRANT *Certaines conditions de travail des hors-cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* (RLRQ, c. I- 13.3. a. 451);

CONSIDÉRANT les conventions collectives régissant le Centre de services scolaire des Découvreurs;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que les taux sont nommés comme des freins à la participation à la formation par le personnel dans les comités de perfectionnement professionnel;

CONSIDÉRANT l'objectif 10 du PEVR d'être un employeur de choix;

C.A. 069-24-25

Le vote est demandé par Maxim Pilote, appuyé par Patrick-André Lavoie et adopté à majorité de :

Pour : 9

Contre : 2

Abstention : 1

- 1) **AMENDER** la *Politique relative au remboursement des frais de fonction* du Centre de services scolaire des Découvreurs, ladite *Politique* étant déposée au soutien des présentes sous la cote C.A. 069-24-25;

Sébastien Pomerleau exprime sa dissidence à l'égard de la décision prise.

7. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION — PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES

7.1 RAPPORT FINANCIER ESTIMATIF

Le directeur des ressources financières nous présente son rapport financier estimatif 2024-2025.

7.2 PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CA ET SÉANCE DE COOPTATION

La directrice du secrétariat général et des communications présente les nouveaux membres parents du CA :

Martin Trudel, secteur nord

Clémence Morin, secteur centre-ouest

Elle présente également les nouveaux membres du personnel :

Maxim Pilote, direction d'établissement

Louis Migotto, personnel enseignant

Finalement, elle mentionne la séance de cooptation qui aura lieu le 10 juin pour les deux membres de la communauté.

8. RAPPORTS

8.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA

Le président mentionne qu'il est honoré des années à la présidence et tient à remercier les membres du CA

8.2 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale par intérim que les discussions concernant le tramway avancent bien. Les montants seront suffisants pour pouvoir effectuer les travaux nécessaires et que les discussions sont en cours afin d'arrimer le nouveau calendrier des travaux.

Elle mentionne que du côté du centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau, les programmes de lancement d'entreprise ont été suspendus par le gouvernement ce qui amener des coupures de personnel.

Elle mentionne également que les négociations sont toujours en cours entre le gouvernement et les cadres scolaires et que certains moyens de pression ont été mis en place.

Finalement, elle remercie M. Lapierre, pour le travail effectué au sein du Conseil d'administration depuis son premier mandat.

8.3 RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le président du comité mentionne qu'un formulaire sur la complétion des formations des membres des conseils d'établissement a été envoyé aux directions.

8.4 RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le président fait un résumé de la dernière rencontre concernant la tarification des services de garde et le remboursement des frais de fonction au CSSDD

8.5 RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun.

9 AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

9.1 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun.

9.2 SUIVI AUX QUESTIONS

Aucun.

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

C.A. 070-24-25

Il est proposé par Serge Brossard, appuyée par Sonia Falardeau de lever la séance du Conseil d'administration du 27 mai 2025

Il est 21 h 52.

Le président,

La secrétaire générale,



Stéphane Lapierre



Mary-Lou McCarthy